

LES AUTRES UTILISATIONS DU CERTIFICAT

Les fonctionnalités

Les certificats de signature électronique permettent d'effectuer des tâches administratives sur internet mais ce ne sont pas les seules fonctionnalités. L'utilisation d'un certificat peut apporter une valeur ajoutée à l'entreprise particulièrement grâce à la sécurité apportée par le certificat.

Les autres fonctionnalités sont :

- la dématérialisation des factures : depuis 2003, il est autorisé de transmettre ses factures par internet
- la sécurisation des emails et des informations transmises : votre identité et l'intégrité du contenu du mail est garantie à votre destinataire
- la signature de documents électroniques : depuis la loi du 13 mars 2000, la signature électronique à la même valeur juridique que la signature manuscrite
- l'accès à des sites sécurisés

Les avantages

- sécurité, confidentialité des informations transmises
- garantie de l'intégrité du contenu
- donner une valeur juridique aux documents « signés »
- gain de productivité et réduction des coûts

Contact : cfe@troyes.cci.fr